



**Votre
Flash infos
communal**

Avril 2024

— . Edito . —

Chers Marsireorthais,

Enfin le printemps nous permet de sortir de ce long hiver.

Les chantiers ont bien avancé au cours de l'hiver, notamment le préau de la kermesse, la nouvelle maison des assistantes maternelles et bien sûr la salle de spectacles pour laquelle les dossiers d'architecte avancent bien. Nous avons aussi pris la décision de créer un puits au terrain de foot. Cela permettra de ne plus utiliser les réseaux d'eau potable pour les arrosages de terrains ou d'espaces verts.

Bonnes nouvelles qui vont nous permettre d'optimiser notre organisation et d'améliorer la gestion de nos différents espaces communaux. C'est cette même logique qui nous a amené à doter les salles communales (salle de sports, salle du petit gué notamment) de clés électroniques qui permettront une meilleure utilisation en termes de chauffage, d'entretien et de sécurité.

Comme vous le voyez, les élus et les agents municipaux continuent d'œuvrer au quotidien pour apporter le meilleur service aux habitants.

Patrice Bertrand, maire

— • Service de l'eau : nouveau prestataire. —

Vendée Eau est l'organisme qui gère en Vendée le service public de l'eau potable. Il a décidé d'évoluer et de gérer en direct ce service, en remplacement de Véolia qui le faisait jusqu'à présent pour le compte de Vendée Eau.

A Saint Mars, **ce sera donc désormais Vendée Eau votre interlocuteur** pour tout ce qui concerne les factures d'eau, les questions et réclamations, la pose des compteurs d'eau, etc.

Vous avez dû recevoir un courrier expliquant tous ces changements.

Si vous avez des questions, vous pouvez néanmoins appeler le service relations usagers de Vendée Eau au 02.51.24.82.00 ou en ligne : agence.vendee-eau.fr



— • Vendée Territoire connecté. —

La mairie de Saint Mars a adhéré en début d'année à la convention lancée dans tout le département par Vendée Numérique pour **contribuer à déployer le dispositif Vendée territoire connecté.**

Parmi d'autres volets, cette convention – gratuite – permet à Vendée Numérique d'agir comme centrale d'achats pour favoriser le développement des usages numériques autour des réseaux dits intelligents.



— • Borne verte : qu'est-ce donc ? —

Certains se sont étonnés de trouver sur le parking de la salle de sport une borne d'eau verte (et non pas rouge comme on est habitué à en voir).

Cette **borne de puisage est réservée aux services publics** (notamment communaux) qui peuvent ainsi bénéficier de grandes quantités d'eau sans perturber le réseau d'eau potable. Elle sert notamment **pour le remplissage des cuves ou le nettoyage de la balayeuse**, etc. Ne l'utilisez pas, elle est réservée pour des usages bien particuliers !



— • Concours photo. —

Vous avez encore **jusqu'à fin juin** pour participer si vous le souhaitez au concours photos organisé par la mairie sur le thème : Les 4 saisons de Saint Mars.

Toutes les infos sont sur le site internet de la commune. A vous les artistes, nous vous attendons nombreux !

ATTENTION :

une erreur s'est glissée dans l'adresse mail dans le bulletin municipal : ce n'est pas .com mais .fr

communication@saintmarslareorthe.fr



• Musée du textile de Cholet •

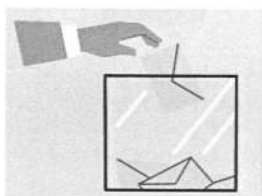
L'Association des amis du Musée du textile et de la mode de Cholet organise tous les deux ans une **journée de rencontres et d'échanges sur l'histoire et le patrimoine textile du choletais**. En octobre prochain, cette journée aura pour thème A la recherche du patrimoine matériel et immatériel des industries de la confection-habillement. **L'association a sollicité la mairie pour savoir si d'anciens employés de l'entreprise Jousse seraient intéressés pour y participer.**



>> N'hésitez pas à contacter la mairie pour avoir les coordonnées des organisateurs de cette journée si vous souhaitez y participer.

• Infos pratiques •

> ELECTIONS



Depuis les dernières élections, la commune a officiellement plus de 1000 habitants ! Aussi est-il **désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité** lorsque vous viendrez voter. Ne l'oubliez pas ! Pour rappel, les prochaines élections auront lieu le **dimanche 9 juin** et permettront d'élire les députés européens.

> VOIE PUBLIQUE



Merci de bien vous souvenir que **sur la voie publique les chiens doivent être tenus en laisse !** Plusieurs habitants ont eu récemment quelques frayeurs dues à nos amis canins. Merci aux propriétaires de chiens d'y veiller !

> HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint Mars est ouverte à tous **le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h**. N'hésitez pas à venir discuter avec les bénévoles et emprunter les ouvrages que vous souhaitez !



> RECTIFICATIFS COORDONNÉES



Une petite erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal concernant les coordonnées de l'hôtel restaurant Omnubo, nous vous prions de nous en excuser.

Téléphone : 02.51.65.11.11 / Mail : reservations@hotel-omnubo.com / Site internet : www.hotel-omnubo.com

> KIT ALCOOL



A l'attention des associations ou des particuliers... Lors d'une manifestation que vous organisez, vous pouvez si vous le souhaitez demander à la mairie des **kits prévention alcool qui sont proposés par la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Dans chaque kit, des ethylo-tests, des recettes de cocktails sans alcool ou encore des verres gradués pour être sûr d'être dans les clous !**

• Associations •

Deux nouvelles associations viennent d'élire domicile à Saint Mars et nous leur souhaitons la bienvenue :



Pose tes smelles, que les habitants connaissent déjà bien car c'est elle qui organise tous les ans le festival du même nom, dont la 7e édition aura lieu en septembre prochain. Plus d'infos ici : <https://www.posettesmelles.fr>



Association franco-japonaise Nagomi en lien avec la culture, l'art de vivre et les traditions du Japon. Elle est notamment portée par Yumiko Briand qui propose des séances de shiatsu au Bas Pouët. Plus d'infos à nagomi.asso@gmail.com

Agenda



Course vélo *La Vendéenne*
+ Disco des jeunes



Marsimarche
organisée par *La Marsiréorthaise*



Séances de variétés
du *Foyer des jeunes*



Marsitrail
organisée par *La Marsiréorthaise*



Elections européennes



Kermesse



Marsimarché semi-nocturne
du *Comité des loisirs*



Inauguration du Préau de la kermesse
+ Vœux du maire, à la salle de sports



Tournoi de sixte
du *Foyer des jeunes*

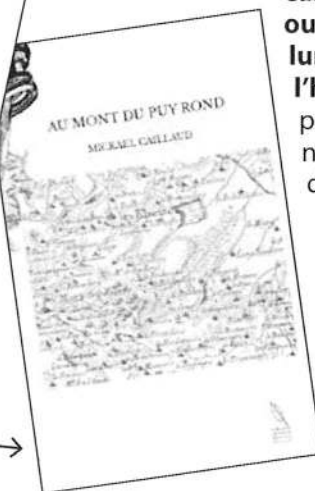
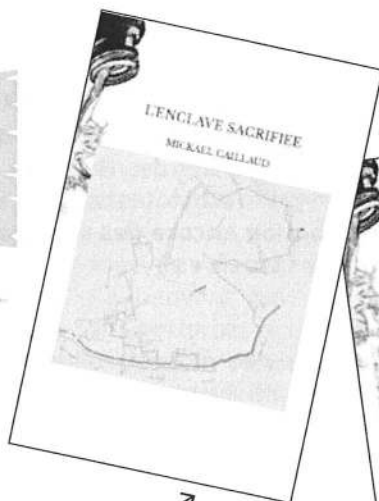


Procession de l'Assomption



Marche gourmande
par familles rurales

Un peu d'Histoire ?!



Nous devons à l'historien amateur **Mickaël Caillaud** la sortie de deux petits ouvrages qu'il a publiés mettant en lumière certains aspects méconnus de l'histoire de Saint Mars. Ces deux livres, passionnants et faciles à lire, évoquent notamment des histoires oubliées sur des villages de Saint Mars.

Livres en vente à l'épimarsi



N'oubliez pas...



Le numéro de permanence week-end pour les urgences :
06.07.02.69.01



Si vous avez des informations à proposer :
communication@saintmarslareothe.fr
N'hésitez pas à l'utiliser, nous sommes à votre écoute et serons très heureux de vous répondre.



CIVOX

Téléchargez l'appli qui vous informe des actualités de la commune ! Soyez informés en temps réel des alertes météo, travaux, élections, services publics...

À partir du 1^{er} juillet, la loi évolue pour augmenter l'accessibilité des décisions publiques. Retrouvez les procès verbaux des conseils municipaux et les délibérations en ligne sur notre site internet : saintmarslareothe.fr